

Autoproduire ses semences maraîchères

Objectifs de la formation

Renforcer les connaissances des stagiaires dans la production de semences : récoltes, nettoyage, séchage et conservation. Maîtriser les techniques de productions de semences maraîchères en vue de maintenir des variétés anciennes ou d'être plus autonomes.

Enjeux

Dans un contexte de changements climatiques et de multiplication des « événements extrême » (grêle, vent, sécheresse...), l'enjeu est important : se réapproprier la production de semences pour assurer l'adaptation dynamique des espèces et des variétés aux climats et aux terroirs, mais aussi pour accroître la biodiversité cultivée et l'autonomie des fermes.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Comprendre l'importance de chaque étape de la production des semences et les conséquences sur la qualité des graines produites : récolte, nettoyage, séchage et conservation.
- Analyser les différentes méthodes de sélection et définir les critères pour adapter une variété à ses besoins
- Acquérir les bons gestes et les bons réflexes dans la production de semences maraîchères, de l'étape récolte d'une graine à maturité jusqu'au résultat de la graine propre à être conservée.
- Echanges d'expériences entre les participants : chacun se présente, évoque son projet de production de semences, les différentes espèces et variétés cultivées...
- Apports théoriques sur les périodes et techniques de récolte et de séchage des semences potagères

Dates, lieux et intervenants

06 mars 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison de l'agriculture de Bonneville 181 rue
des Grèbes Huppés
74 130 BONNEVILLE

Pascal BORGHINI

Agriculteur multiplicateur de semences

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 26/02/2020

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Hors VIVEA ou plafond dépassé : nous
contacter

Plus de renseignements

Sandrine BOTTOLLIER
agriculturepaysanne@addear74.fr
ADDEAR de Haute-Savoie
Maison de l'agriculture
52 avenue des Iles
74 994 ANNECY Cedex 9

Tel : 04.50.88.18.47

Repas partagé tiré du sac.